

BOURLON INFO

N°4 du 26 juin 2001

Réunion du Conseil municipal.

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 20 juin. Les décisions suivantes ont été prises :

1. Création d'un poste d'emploi jeune.

Dans le cadre de l'aide apportée par la commune aux différentes associations et en vue de la création de nouvelles activités périscolaires et autres, il a été jugé opportun d'organiser le recrutement d'un emploi-jeune qui serait affecté à ces différentes tâches. Cet emploi sera donc polyvalent (animateur sportif, suivi des projets communaux, aide aux associations).

Les candidats doivent être âgés de moins de 26 ans et sont recrutés pour une période de 5 ans non renouvelable en l'état actuel de la législation. Nous souhaitons vivement des candidatures issues de résidents de BOURLON.

2. Rénovation du presbytère

Des contacts ont été pris avec différents organismes dans la perspective de la création de logements. Il existe des formules - bail à réhabilitation - qui sont sans coût financier pour la commune. La décision définitive sera prise au vu des différentes propositions qui nous seront faites. A ce jour le projet reste largement amendable pour ce qui est de l'affectation du bâtiment dont une partie pourrait être réservée à usage collectif.

3. Aire de jeux.

Il a été décidé la création d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans. L'emplacement choisi est la place de l'abbaye ou abreuvoir. Cette aire comportera plusieurs jeux, s'intégrera parfaitement dans le cadre de la place dont elle n'occupera que la partie du haut. Elle constituera le point de rencontre pour les jeunes enfants et leurs parents. Le projet définitif pourra être consulté en mairie avant commencement des travaux.

4. Stage sportif du mois d'août.

Nous vous rappelons qu'un stage sportif est organisé du 6 au 10 août. Les inscriptions se font en mairie jusqu'au samedi 30 juin.

Le coût de ce stage (500 F) est partiellement pris en charge:

- pour les adhérents de l'association Sports et loisirs qui ne paieront que 300 F, la différence étant à la charge de l'association,
- les enfants et jeunes gens résidents de la commune paieront 350 F, la différence étant prise en charge par la mairie dans le cadre de la promotion des activités sportives.

L'animateur et organisateur de cette semaine est **Francis VILAIN** du judo club de Cambrai, il espère que vous serez nombreux à vous inscrire. Ce stage est ouvert aux enfants et jeunes gens de 6 à 20 ans.

.../...

5. Dépôt de Gravats

Devant la prolifération des dépôts sauvages, une réglementation est mise en place. Seuls les dépôts de matériaux inertes (briques, pierres, terre...) sont autorisés aux heures d'ouverture correspondant à celles de la déchetterie verte. Tout dépôt doit faire l'objet d'un accord des services communaux. Tous les autres dépôts (tôles, eternit, bidons, polystyrène) sont strictement interdits et seront sanctionnés selon les dispositions énoncées dans l'arrêté municipal correspondant qui sera publié.

6. Terrain du Marais.

Les agriculteurs intéressés par la location d'une partie du terrain "du marais" à usage de pâture sont priés de se faire connaître au plus tôt en mairie.

7. Informations diverses.

- *Dons des Forains.* Certains forains ont effectué un don de 750 F au profit du CCAS.
- *Entretien des haies et jardins.* Chacun doit veiller à ne pas laisser proliférer les herbes qui sont cause de désagréments pour les voisins.
- *Création d'un cahier de suggestions et doléances.* Ce registre sera disponible en mairie et destiné aux administrés qui pourront y exposer leurs critiques et suggestions.
- *Mise en service du Gaz naturel.* Selon nos dernières informations **non confirmées par écrit à ce jour**, il faudra attendre début septembre pour voir fonctionner le réseau.

8. Agenda

14 juillet, feux d'artifice.

Pour des raisons de sécurité le site retenu pour le tir du feu d'artifice est le haut de l'avenue du bois. Après le feu d'artifice il y aura retour de la retraite aux flambeaux sur la place du village. Le programme détaillé de la journée sera communiqué par le comité des fêtes.

BONNES VACANCES à TOUTES et à TOUS.

